

Création de l'ENSTTI, institut européen de formation et de tutorat en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection

Site IRSN - 09/03/2010

Une initiative commune et inédite a été lancée par quatre TSO(1) européens (IRSN français, GRS allemand, UJV tchèque et LEI lituanien) : la création de l'ENSTTI(2), institut européen de formation et de tutorat. La création de cet Institut a été annoncée le 8 mars 2010 par le Président de la République française, Nicolas Sarkozy, lors de son discours sur le nucléaire civil, à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Intervenant en aval des formations universitaires ou d'un premier parcours professionnel dans le secteur nucléaire, l'ENSTTI offrira des formations courtes appliquées et des stages longs de tutorat pour enseigner les savoir-faire européens de recherche et d'expertise en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection.

S'appuyant sur les compétences et les ressources des différents TSO membres, l'ENSTTI formera aux techniques, pratiques et méthodes propres à développer, en Europe et dans le monde, les savoir-faire d'évaluation et d'analyse des risques nucléaires et radiologiques.

A travers la création de l'ENSTTI, il s'agit notamment pour les TSO fondateurs de contribuer à répondre, en partenariat avec l'Union Européenne et l'AIEA, aux besoins d'expertise et de recherche en sûreté nucléaire liés aux programmes de développement du nucléaire civil en Europe et dans le monde.

Le Conseil scientifique de l'Institut a pour mission de guider et d'harmoniser les enseignements dispensés ainsi que les pratiques de tutorat, sur la base des meilleurs savoir-faire d'expertise européens.

La formation ENSTTI sera organisée en programmes de cours d'environ 6 semaines et en périodes de tutorats de plusieurs mois. Tous les programmes de cours comprennent des groupes de travail, des séances en simulateur, des visites techniques et des discussions ouvertes. A l'issue de la formation, un certificat sera délivré, sur la base d'une évaluation des connaissances acquises.

Ces formations sont ouvertes, sur dossier individuel, aux diplômés européens et internationaux titulaires au minimum d'un Master dans le domaine du nucléaire et aux professionnels de TSO, d'Autorités de Sûreté Nucléaire, et/ou d'opérateurs ou concepteurs du nucléaire.

La première formation se déroulera en deux sessions, du 12 au 30 juillet 2010 à Munich (GRS), et du 30 août au 17 septembre 2010 à Fontenay-aux-Roses (IRSN).

> [Consulter le site de l'ENSTTI](#)

1 Organisme Technique de Sûreté (Technical Safety Organisation « TSO ») : organisme technique et scientifique analysant et évaluant de manière indépendante, la sûreté des installations nucléaires et des risques radiologiques dans le respect des règles de l'art en matière d'évaluation des risques et des référentiels scientifiques et normatifs applicables issus des travaux internationaux

2 ENSTTI, European Nuclear Safety Training and Tutoring Institute